

Le Grand Est

et ses paysages essentiels

Volet 3

Paysages agricoles

Ces agricultures qui révèlent et fondent
la qualité des paysages de la région Grand Est

Sommaire

Aide à la lecture des fiches.....	2
Paysages agricoles : ces agricultures qui révèlent et fondent la qualité des paysages de la région Grand Est	4
Les paysages essentiels du Grand Est : cartographie des paysages agricoles.....	5
Les enjeux des paysages agricoles	6
Le paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage	7
Un paysage emblématique : la viticulture	13
De l'agriculture qui tend à s'intensifier à l'agriculture intensive	19
Quelles actions pour conserver le paysage ?	25
Glossaire	26
Bibliographie - Sitographie.....	27

Aide à la lecture des fiches

1 Les fiches proposées ont été conçues pour pouvoir être lues indépendamment les unes des autres grâce à une mise en page commune. Dans une première page, se trouvent la localisation et la description d'une entité constituant un paysage essentiel, ici, les paysages agricoles. La carte des séquences paysagères propose un découpage décrit dans les pages suivantes.

2 Les pages suivantes font référence aux séquences cartographiées sur la carte des séquences paysagères. Elles permettent de comprendre et d'apprécier visuellement des ensembles paysagers homogènes à travers différentes illustrations. Les coupes présentées donnent (sans échelle exacte) le(s) type(s) de topographie rencontrés avec les occupations du sol.

3 Enfin, la dernière page donne des éléments paysagers clés et des points de vigilance pour conserver/mettre en valeur ces paysages essentiels.

Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

Carte des séquences paysagères

La mosaïque paysagère est un paysage agricole diversifié dans ses pratiques. On y retrouve de la polyculture et de l'élevage qui créent une imbrication de parcelles, de couloirs, de cultures bordées par des haies et des arbres. Le sol et l'apport en eau participent, avec à la diversité de ces pratiques agricoles et offrent une multitude de mosaïques au sein du Grand Est.

- La prépondérance des surfaces en herbe dans le paysage Ici, le pâturage domine le paysage avec des grandes surfaces en herbe, des haies, des clôtures et petits bois. Ces grandes étendues marquent la région dans le nord des Ardennes mais aussi sur tout le profil ouest du massif des Vosges, descendant jusqu'au plateau de Langres.
- La prépondérance de la polyculture Dans d'autres territoires, la place de la polyculture est dominante. On y voit une multitude de parcelles aux couloirs et aux attributs différents en fonction de leur occupation. Ces espaces se situent sur les plateaux et sur certains versants.

■ La prépondérance des surfaces en herbe dans le paysage
■ La prépondérance de la polyculture

• Retour au sommaire | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 3 | 2

La prépondérance de la polyculture

Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

Ces espaces, parfois recouverts de sols pauvres, sont de plus en plus soumis à l'intensification.

Ce paysage agricole reste habité et vivant avec de nombreux villages. Ils sont souvent entourés de vergers anciens en lien avec le terroir local.

• Retour au sommaire | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 3 | 2

Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

POUR ALLER PLUS LOIN...

Les motifs paysagers

- Les prés et prairies
- Le maillage écologique
- L'élevage
- Le sol et ses usages
- Les cultures
- Les vergers

Les points de vigilance

Conserver la spécificité de ces paysages qui créent l'identité de la région pour éviter une standardisation.

La qualité de ces paysages repose sur une harmonie entre plusieurs motifs paysagers (moutons, boisés, vergers, trame bocagère, bourgs compacts...). Ce système agro-pastoral s'accompagne d'une échelle de référence (l'arbre, la maison ou la ferme traditionnelle, le trame du parcellaire). Toute rupture d'échelle liée par exemple à l'agriculture intensive ou à l'arrivée d'éléments industriels représente potentiellement une menace de dégradation (omnipartition, mitage). L'intégration paysagère devient alors une préoccupation majeure.

Penser à la place de l'homme qui habite ces mosaïques paysagères.

Maintenir le maillage du réseau de chemins gèdres complémentaires aux chemins d'exploitations pour traverser ces paysages.

Conserver des parcelles qui valorisent une mosaïque même si elle évolue.

Connecter les structures végétales à des trames plus importantes en vue de favoriser la biodiversité en mettant en avant les bénéfices écosystémiques.

Penser à valoriser les pratiques locales et traditionnelles et à mêler le tourisme au territoire agricole.

Les particularités locales

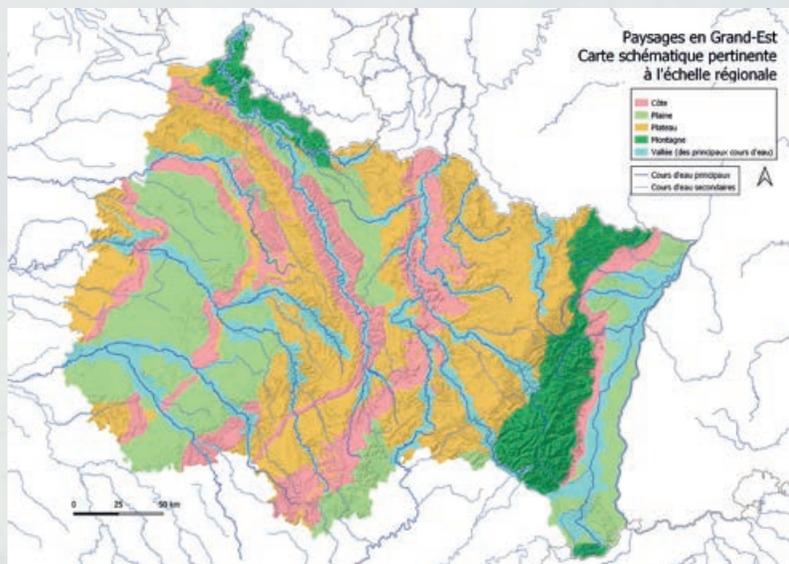
- PNR de la Forêt d'Orient
- PNR des Vosges du Nord

2 | Le Grand Est & ses paysages essentiels • Volet 3 • Retour au sommaire

Paysages essentiels

Le document « Le Grand Est et ses paysages essentiels » a vocation à décrire finement les grandes familles de paysages de la région. Ce faisant, il met en lumière les structures paysagères essentielles du Grand Est : ce que nous avons appelé les paysages essentiels, composés, pour la région Grand Est, de paysages de cours d'eau, de paysages de côtes et coteaux, de paysages agricoles et de forêts.

Ce document fait suite à la plaquette « Le Grand Est et ses paysages : Enjeux » (DREAL Grand Est, 2018) qui donnait déjà une carte schématique de ces paysages essentiels.



► Le Grand Est et ses enjeux. DREAL Grand Est 2018

Il s'agit ici de passer à une échelle plus fine. La description des différentes entités se veut pédagogique et pratique. Le lecteur aura de nouveaux outils pour repérer, préserver, et donc argumenter de l'importance, pour tout ce qui constitue les paysages essentiels créant le paysage local. Complémentaire des atlas des paysages réalisés à une échelle plus fine, ce document s'adresse aux services de l'État, aux élus et aux porteurs de projet, mais aussi au grand public.

Il permet de considérer le paysage non sous une forme ponctuelle mais comme appartenant à un système.

Le présent document est organisé en quatre volets :

- Les paysages des cours d'eau ;
- Les paysages agricoles ;
- L'horizon des côtes ;
- Les forêts.

Qu'est-ce qu'un paysage ?

Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. La « politique du paysage » est donc l'expression de la prise de conscience par les pouvoirs publics de la nécessité de définir et mettre en œuvre une politique de paysage. Le public est invité à jouer un rôle actif dans sa protection, pour conserver et maintenir la valeur patrimoniale d'un paysage, dans sa gestion, pour accompagner les transformations induites par les nécessités économiques, sociales et environnementales, et dans son aménagement notamment pour les espaces les plus touchés par le changement, comme les zones périurbaines, industrielles.

Identifier et protéger les paysages

Il importe d'identifier et qualifier les paysages grâce à des recherches menées sur le terrain par des professionnels, en association avec les populations. Chaque paysage est composé d'éléments et de structures assis sur des fondements géo-morphologiques. Les systèmes de perceptions sociales et les dynamiques, naturelles, sociales et économiques sont les moteurs d'évolution permanente du paysage. Le travail de connaissance préalable permet de définir des objectifs de qualité paysagère sur la base desquels le paysage pourra être protégé, géré et aménagé.

Tous les projets devront être mis en œuvre dans le cadre d'une réflexion globale de territoire.

Paysages agricoles

Ces agricultures qui révèlent et fondent la qualité des paysages de la région Grand Est

Ce troisième volet s'attache aux **paysages façonnés par l'agriculture** et en particulier la manière dont les agricultures révèlent et fondent la qualité des paysages de la région. La région Grand Est, avec ses trois millions d'hectares dédiés à l'agriculture, soit 53% du territoire, fait partie des régions les plus agricoles de France. L'agriculture est principalement tournée vers l'élevage, la viticulture et les grandes cultures. Ainsi, les pratiques agricoles participent à l'évolution des paysages. L'agriculteur devient paysagiste par ses pratiques agricoles, qui créent un cadre de vie composé de parcelles cultivées, de zones de verdure, de sentiers de randonnées et de promenades...

Les paysages essentiels révélés et fondés par l'agriculture sont composés, d'une part, de systèmes de production basés sur la **polyculture-élevage**, amenant à une charpente paysagère à échelle humaine, avec des connexions entre les parcelles arborées et herbacées. D'autre part, la **viticulture**, emblème de la région s'observe à travers une palette de couleurs flamboyantes variant au gré des saisons. Ce volet aborde également les **paysages de la grande culture**, non pas comme des paysages essentiels, mais comme des paysages remarquables auxquels la région est associée. Enfin, des nouvelles pratiques agricoles tournées vers l'agroécologie s'installent dans la région. Elles donnent une nouvelle qualité paysagère, par le biais de la diversification des systèmes de production. Les circuits courts amorcent également un lien ville-campagne et permettent une requalification des paysages de proximité.

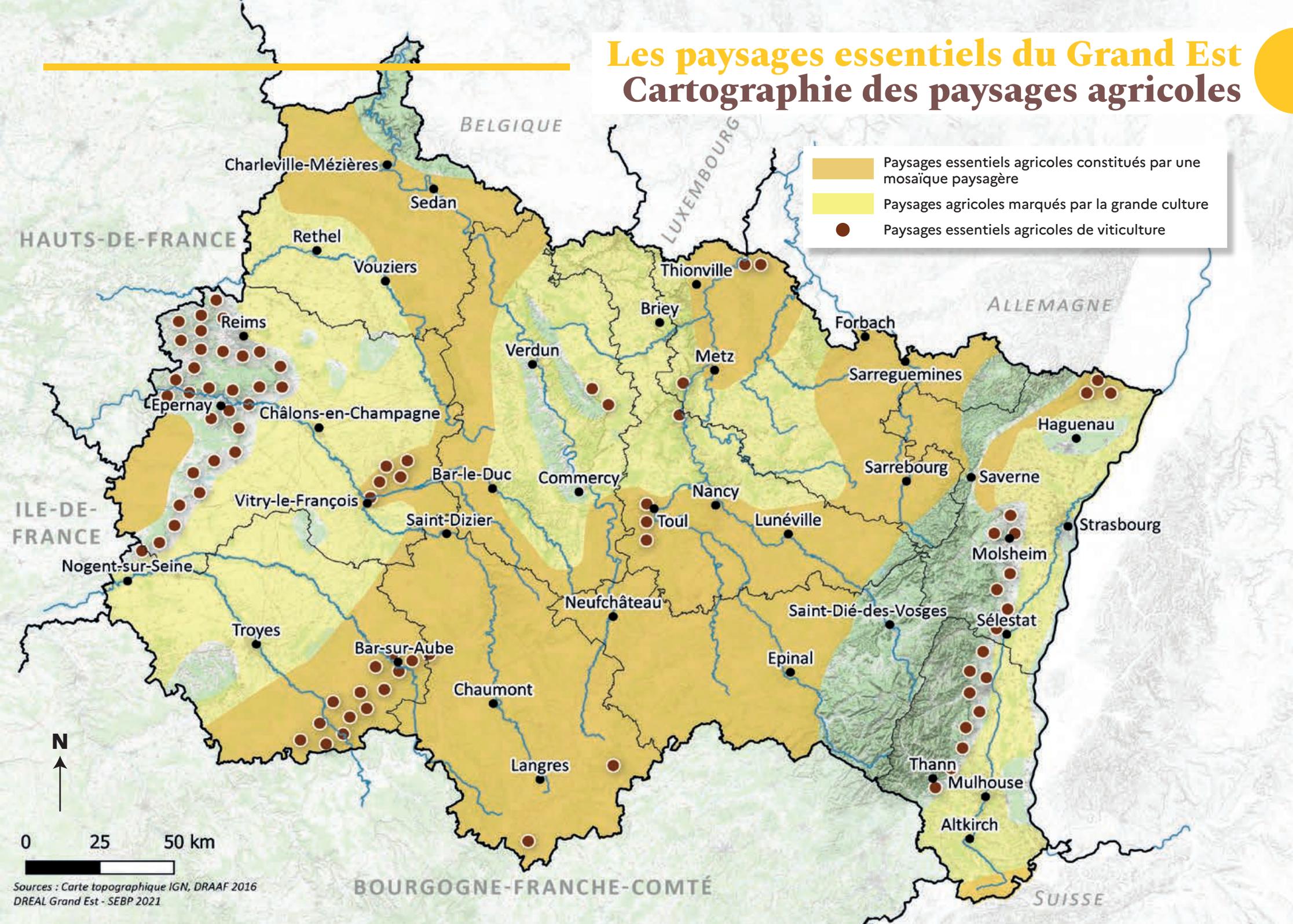
À travers les fiches à suivre, nous souhaitons vous aider à porter le regard sur ce qui fait l'essentiel des paysages révélés et fondés par l'agriculture pour contribuer à leur préservation et leur mise en valeur dans le Grand Est.

Chaque volet des « Paysages essentiels du Grand Est » est composé d'une cartographie à l'échelle du Grand Est (ici en page 5), accompagnée de fiches descriptives des différentes entités (pages 7 à 24). Enfin, une dernière partie est consacrée à des exemples d'actions pour conserver les paysages essentiels (ici en page 25).



Les paysages essentiels du Grand Est

Cartographie des paysages agricoles



Les enjeux des paysages agricoles

Un paysage à taille humaine

Comprendre la qualité des paysages révélés par l'agriculture renvoie en premier lieu à la notion d'échelle du paysage. Un paysage mosaïque est composé d'une multitude de parcelles qui s'entrecroisent en créant des interfaces de connexion, pour la majorité végétalisées (haies, lisières,...). Ici, les parcelles sont à taille humaine, on peut les longer, connaître leurs limites, ici pas d'horizon lointain, d'infini, contrairement à la grande culture. À cette échelle du paysage, l'individu profite d'un cadre de vie de qualité et agréable à parcourir. Il est donc essentiel de conserver cette notion de paysage mosaïque à taille humaine.

La diversité de paysage que peut porter l'agriculture

Le paysage mosaïque porté par l'agriculture est la conséquence de la multiplicité des pratiques agricoles. Cette diversité naît des potentialités du sol, de la topographie, des ressources en eau, des conditions climatiques,... Cette diversité est visible par les couleurs portées par l'agriculture : le vert des prairies, les étendues jaunes du colza, le violet du lin, le blanc des fruitiers en fleurs ; rythmées au fil des saisons. La diversité est également marquée par les structures végétales, arbres isolés dans les pâtures ou haies bocagères en bordure de champs.

La diversité paysagère à travers des labels de qualité

Les différents produits sous appellation (AOP, AOC, IGP, ...) participent au paysage mosaïque. En effet, les productions incluent à la fois le respect de certaines pratiques (agroécologiques, ...) et bénéficient en même temps d'une reconnaissance. De plus, les chartes, comme par exemple une AOP fromagère, participent à la préservation des paysages via une obligation d'un nombre de jours de pâture. Les démarches

d'agriculture biologique sont aussi source de diversité paysagère. Dans le Grand Est, on retrouve des aires protégées pour les vins et spiritueux, les produits laitiers, les viandes et charcuteries, les légumes et fruits et des miels... Autant de produits et productions qui participent à la valorisation de la région en France et à l'international et assurent ainsi des paysages agricoles de qualité.

L'arbre et la haie dans les systèmes agricoles

L'arbre est un motif majeur dans le paysage mosaïque de l'agriculture. Qu'il soit isolé, en haie, bocager ou sculpté par les animaux, il forme et façonne le paysage en apportant verticalité et biodiversité. L'arbre et la haie dans le système agricole présentent divers atouts : protection contre l'érosion, fertilisation des sols, source de biodiversité des zones cultivées, source d'énergie, stockage de carbone,... L'arbre et la haie doivent donc être associés aux champs, à l'élevage, aux mosaïques de la Région.

Persistance des paysages agricoles

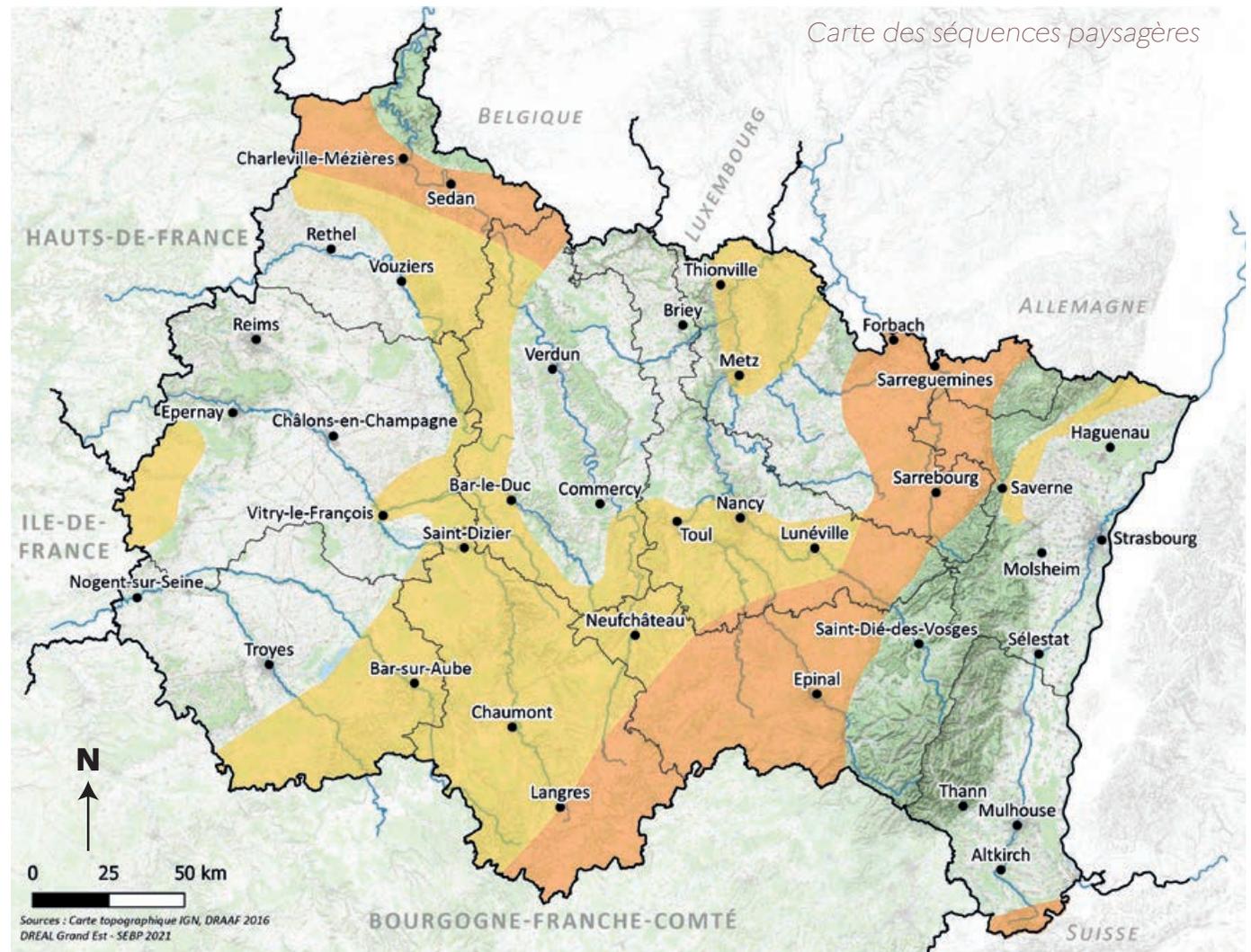
Les paysages agricoles sont des témoins des traditions passées, l'utilisation des sols résultant des potentialités à une période donnée. Ce sont des paysages soumis à évolution au fil des progrès des techniques agricoles. Ils sont le témoin de la relation étroite entre l'agriculteur et son environnement. L'agriculture est donc un paysage mémoire avec des traces qui s'inscrivent dans le temps, c'est le cas des mosaïques paysagères et des vergers anciens qui continuent à pratiquer cette agriculture traditionnelle. L'agriculture est aussi un symbole d'identité et de continuité pour la région en créant les paysages caractéristiques du Grand Est.

Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

La mosaïque paysagère est un paysage agricole diversifié dans ses pratiques. On y retrouve de la polyculture et de l'élevage qui créent une imbrication de parcelles, de couleurs, de cultures bordées par des haies et des arbres. Le sol et l'apport en eau participent aussi à la diversité de ces pratiques agricoles et offrent une multitude de mosaïque au sein du Grand Est.

La prépondérance des surfaces en herbe dans le paysage Ici, le pâturage domine le paysage avec des grandes surfaces en herbe, des haies, des clôtures et petits bois. Ces grandes étendues marquent la région dans le nord des Ardennes mais aussi sur tout le profil ouest du massif des Vosges, descendant jusqu'au plateau de Langres.

La prépondérance de la polyculture Dans d'autres territoires, la place de la polyculture est dominante. On y voit une multitude de parcelles aux couleurs et aux attributs différents en fonction de leur occupation. Ces espaces se situent sur les plateaux et sur certains versants.



-  La prépondérance des surfaces en herbe dans le paysage
-  La prépondérance de la polyculture

Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

La prépondérance des surfaces en herbe dans le paysage



Cette **mosaïque semi-ouverte** se construit principalement à partir de multiples **surfaces en herbe** (prés, prairies et pâtures).



Elle est symbolisée par la présence de **lignes boisées** ou par des **clôtures** qui bordent les parcelles qui varient en taille. La mosaïque est alors conservée à travers ces différentes continuités.



Le **bétail** participe à ce paysage **traditionnel et bucolique** de la mosaïque.

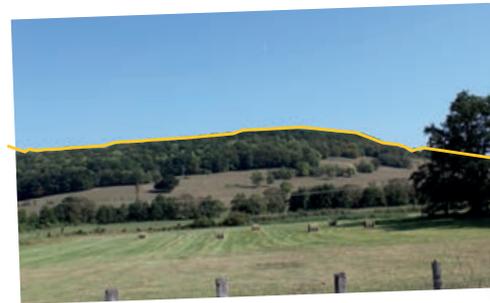
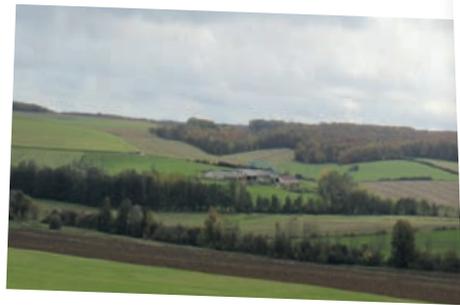
Le Paysage Dans Le Temps



On observe une stabilité de ces paysages agro/naturels au fil des décennies. Comparer les photos aériennes à différentes époques aide à comprendre et détecter s'il y a dégradation ou simplification des paysages.

La prépondérance des surfaces en herbe dans le paysage

Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

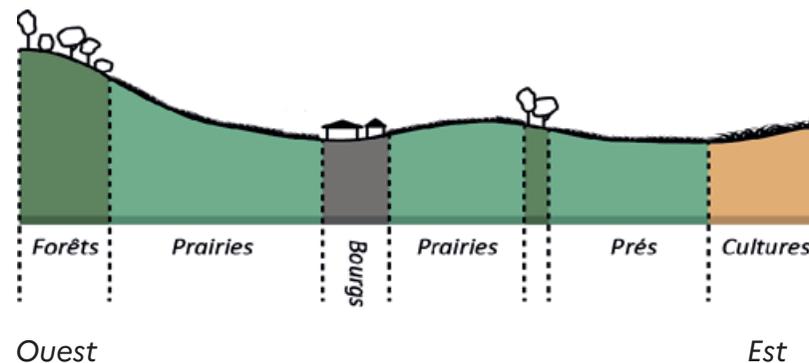


La structure urbaine des villages s'inscrit dans la trame parcellaire agreste. Ces paysages sont habités. L'habitat paysan traditionnel, les fermes anciennes, témoignent par leur architecture et les matériaux mis en œuvre d'un lien fort avec le paysage de terroir.

La forêt et les lignes boisées soulignent le grand paysage, elles marquent les ruptures de pentes.

L'eau est en étroite relation avec le paysage (verdoyant, assèché, etc.). Elle offre de nombreuses **continuités écologiques**.

Des **vergers** subsistent et peuvent créer des **ceintures végétales** autour des bourgs mais ils se retrouvent parfois enfrichés.



Le Paysage mosaïque de l'agriculture entre polyculture et élevage

La prépondérance de la polyculture



Cette **mosaïque complexe** relève de pratiques agricoles **diversifiées**. Les cultures et l'élevage s'y entremêlent pour former un système **complet** et façonner le paysage.



Ces espaces ont parfois connu des remembrements mais gardent un **parcellaire à taille humaine**. Ils permettent de montrer un caractère **authentique** des paysages agricoles.



La **palette de couleurs** est multiple et changeante en fonction des **saisons** et des **cultures**.

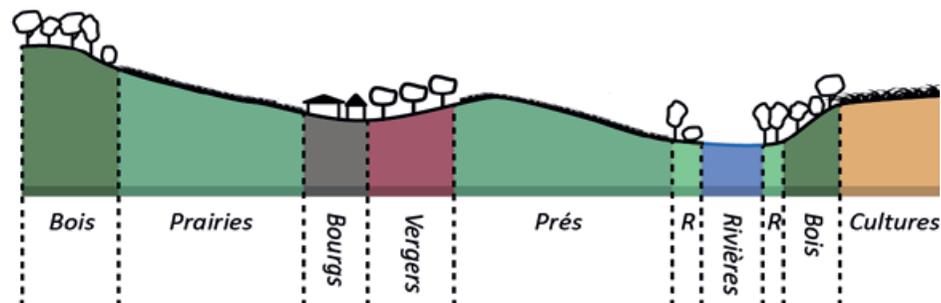
La prépondérance de la polyculture



Ces espaces, parfois recouverts de sols pauvres, sont de plus en plus soumis à l'intensification.



Ce paysage agricole reste **habité** et **vivant** avec de nombreux villages. Ils sont souvent entourés de **vergers anciens** en lien avec le terroir local.



Les motifs paysagers

- Les prés et prairies
- Le maillage écologique
- L'élevage
- Le sol et ses usages
- Les cultures
- Les vergers

Les particularités locales

- PNR de la Forêt d'Orient
- PNR des Vosges du Nord

Les points de vigilance

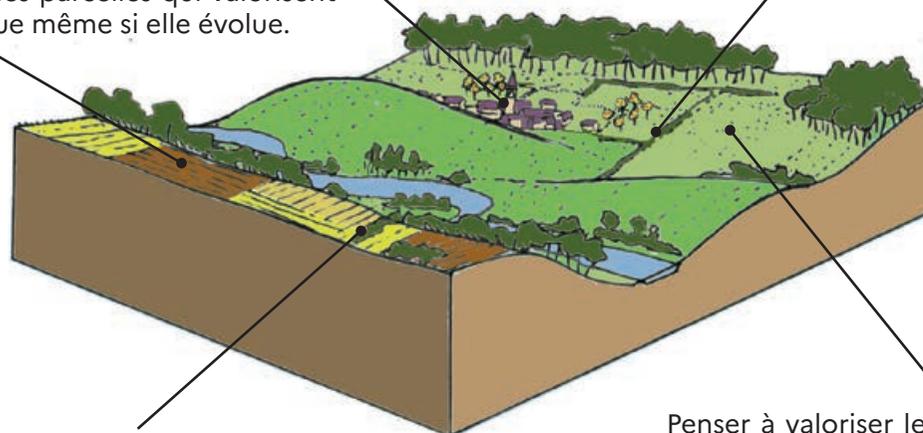
Conserver la spécificité de ces paysages qui crée l'identité de la région pour éviter une standardisation.

La qualité de ces paysages repose sur une **harmonie entre plusieurs motifs paysagers** (manteau boisé, verger, trame bocagère, bourgs compacts...). Ce système agro-pastoral s'accompagne d'une échelle de référence (l'arbre, la maison ou la ferme traditionnelle, la trame du parcellaire...), toute rupture d'échelle liée par exemple à l'agriculture intensive ou à l'arrivée d'éléments industriels représente potentiellement une menace de dégradation (simplification, mitage). L'intégration paysagère devient alors une préoccupation majeure.

Penser à la place de l'homme qui habite ces mosaïques paysagères.

Maintenir le maillage du réseau de chemins pédestres complémentaires aux chemins d'exploitations pour traverser ces paysages.

Conserver des parcelles qui valorisent une mosaïque même si elle évolue.



Connecter les structures végétales à des trames plus importantes en vue de favoriser la biodiversité en mettant en avant les bienfaits écosystémiques.

Penser à valoriser les pratiques locales et traditionnelles et à mêler le tourisme au territoire agricole.

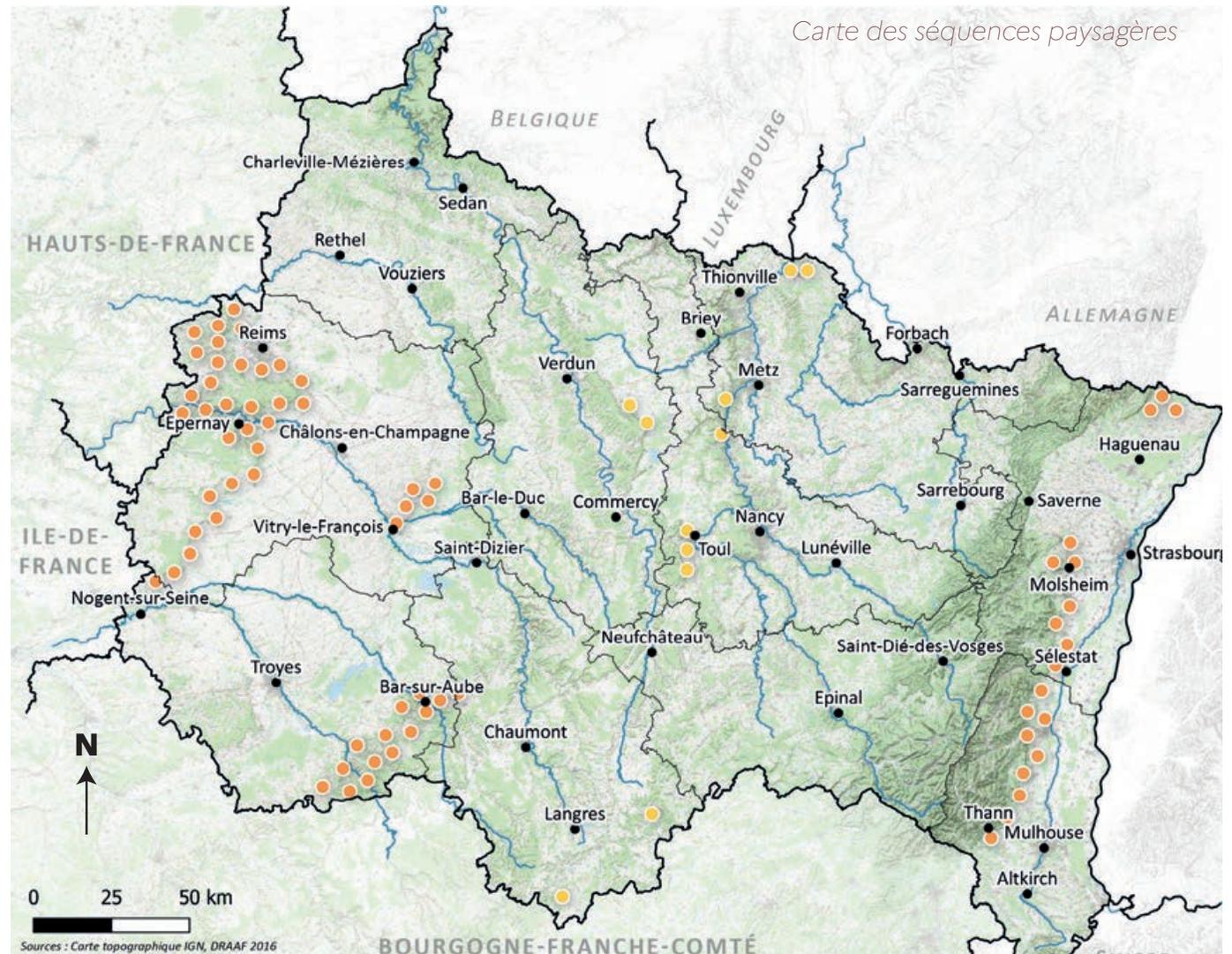
Le paysage viticole reflète une mosaïque par son organisation géométrique et régulière, calée sur les courbes de niveau. Le parcellaire est très morcelé et parcouru par de nombreux chemins d'exploitation viticoles. Le paysage varie au cours de l'année, avec des camaïeux de verts à l'orangé.

Un paysage viticole affirmé

Les paysages viticoles anciens et emblématiques de la région se situent en Champagne et en Alsace.

Un paysage viticole qui renaît

Depuis quelques années, la partie centrale de la région connaît un renouveau du paysage viticole notamment sur les fronts des côtes de Meuse et de Moselle. La vigne reprend une place qui lui appartenait ; autrefois elle était souvent associée aux vergers. Sa présence permet d'enrichir le paysage et de le diversifier.



 Un paysage viticole affirmé

 Un paysage viticole qui renaît

Un paysage emblématique : la viticulture

Un paysage viticole affirmé



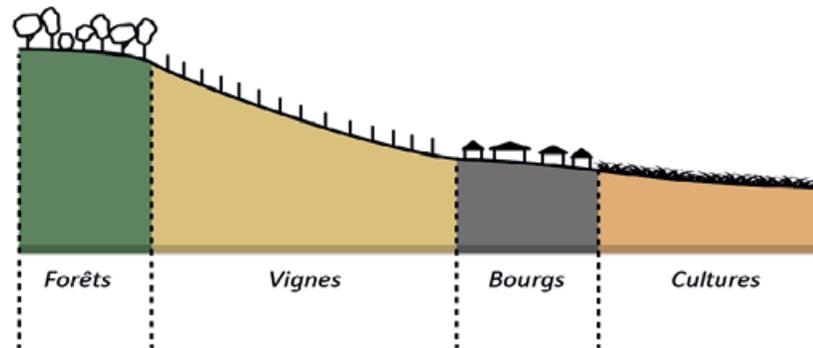
Le paysage viticole marque les **versants** par son **parcellaire régulier et quadrillé**.



La viticulture suggère un motif paysager géométrique avec des petites parcelles par son organisation.



Le coteau est souvent dominé par la **forêt**. C'est un **grand paysage ouvert**.



Un paysage viticole affirmé



Les **murs en pierre** sont des symboles discrets de cette agriculture sur les pentes. Ils sont visibles à travers les chemins entre les vignes qui donnent de nombreux **points de vue** comme les **routes paysages**.

Un paysage emblématique : la viticulture



Les bourgs qui sont à la limite des vignobles sont marqués par cette **activité** (bâtiments viticoles, caves, affichage, ...)

Le Paysage Dans Le Temps



La taille moyenne des parcelles tend ici à grossir, on observe une forte tendance à la simplification des paysages. *Comparer les photos aériennes à différentes époques aide à comprendre et détecter s'il y a dégradation ou simplification des paysages.*



C'est un **paysage saisonnier** qui change de couleurs tout au long de l'année.

Un paysage emblématique : la viticulture

Un paysage viticole qui renaît



L'ouverture de nouvelles parcelles viticoles sur les versants se fait par le **défrichement**.



La viticulture retrouve sa **place** sur les **coteaux** du centre du Grand Est.



L'activité viticole se relance au sein d'un terroir encore peu connu. La viticulture raisonnée y trouve naturellement sa place.

Le Paysage Dans Le Temps



La taille moyenne des parcelles tend ici à grossir, on observe une forte tendance à la simplification des paysages.
Comparer les photos aériennes à différentes époques aide à comprendre et détecter s'il y a dégradation ou simplification des paysages.



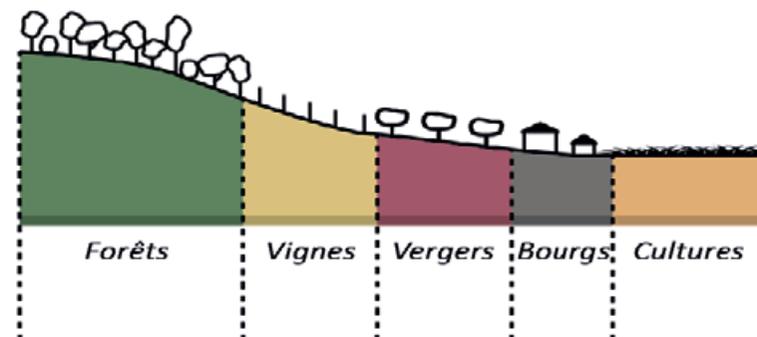
Un paysage en évolution qui se multiplie, c'est une nouvelle agriculture qui se retrouve autour des **bourgs** sur le bas ou le mi-coteau.



Les anciennes parcelles et chemins viticoles sont réutilisés. Ils sont aussi mis en avant par une approche patrimoniale et touristique souvent en lien avec l'**arboriculture**.



C'est un paysage encore **discret et fragile** qui commence à renforcer sa présence. Il est visible tant depuis la plaine que depuis le plateau.



Les motifs paysagers

- Les vignes
- Les vergers
- Le sol et ses usages
- Les horizons
- Les chemins
- Les espaces ouverts
- Les coteaux

Les particularités locales

- Bien UNESCO Coteaux, maisons et caves de Champagne
- AOC - AOP Champagne
- AOC - AOP Alsace Grands crus
- AOC Côtes de Toul
- Sites classés : coteaux historiques de Champagne, ...

Les points de vigilance

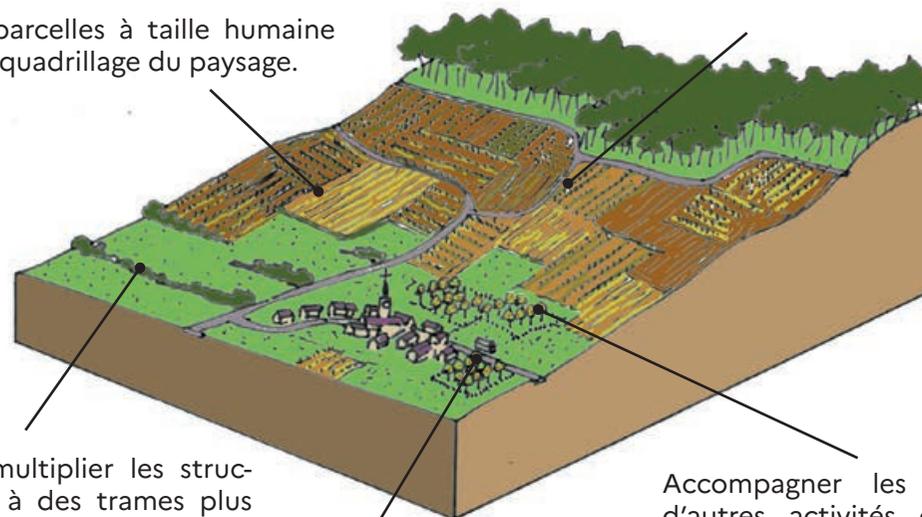
Préserver ces paysages de cadre de vie qui ont de multiples qualités et intérêts.

Conserver la spécificité des paysages qui crée l'identité de la région Grand Est et symbolise le terroir local.

La qualité de ces paysages repose sur une **harmonie fragile entre plusieurs motifs paysagers** (manteau boisé, verger, vignobles, bourgs compacts...). Ici cet équilibre fait identité et patrimoine. Tout bouleversement, rupture d'échelle liée par exemple à l'agriculture intensive ou à l'arrivée d'éléments industriels représente potentiellement une menace de dégradation (simplification, mitage). L'intégration paysagère devient alors une préoccupation majeure qui mérite d'être pensée dès l'élaboration des documents de planification.

Présenter et protéger les particularités traditionnelles de la vigne (chemins, murs, etc.) à l'aide de l'oenotourisme.

Conserver des parcelles à taille humaine qui valorisent le quadrillage du paysage.



Connecter et multiplier les structures végétales à des trames plus importantes en vue de favoriser la biodiversité.

Accompagner les vignes d'autres activités comme l'arboriculture.

Veiller à l'intégration des nouvelles caves modernes dans le paysage traditionnel des entrées de ville.

De l'agriculture qui tend à s'intensifier à l'agriculture intensive

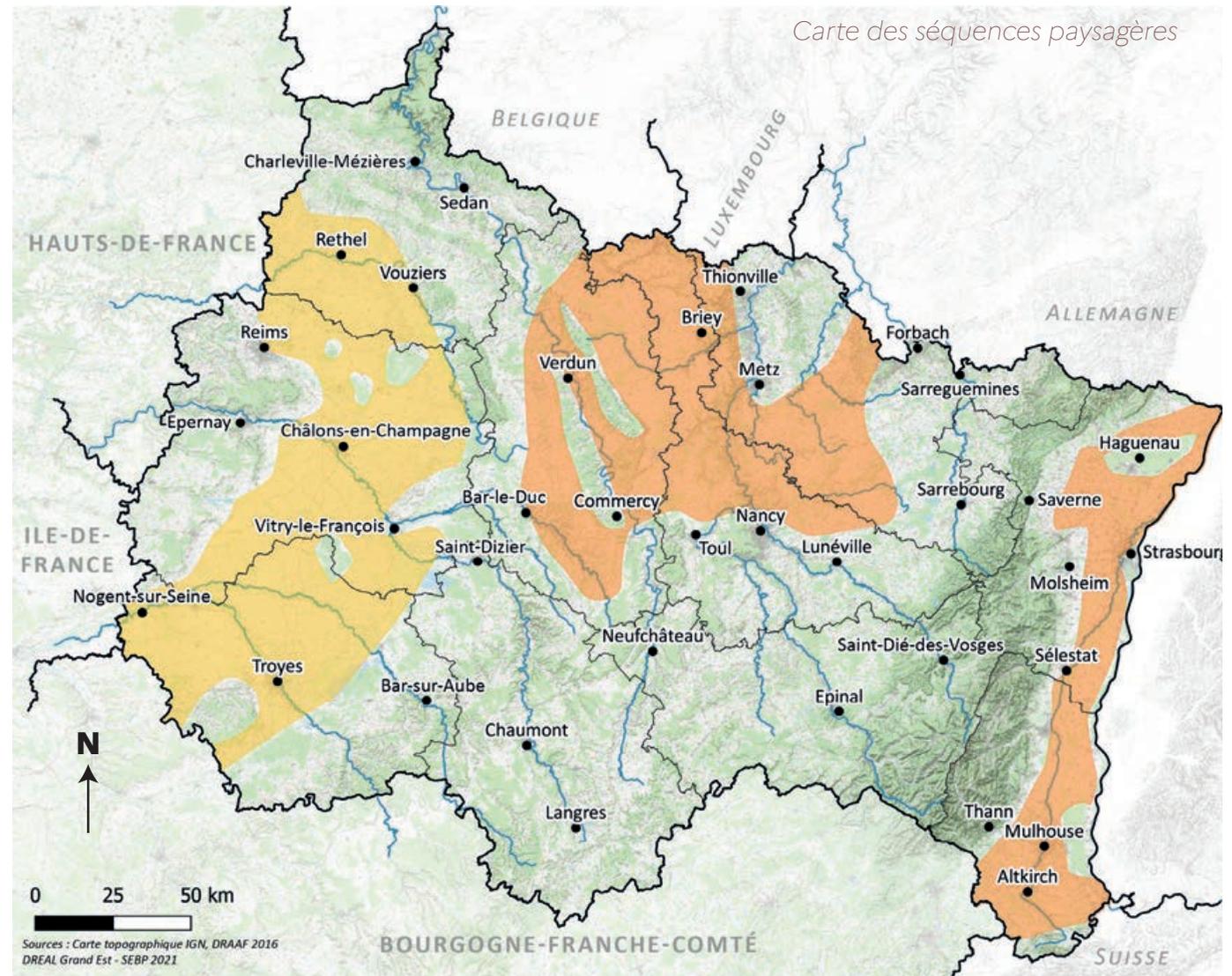
Les paysages de grande culture ne sont pas des paysages essentiels mais des paysages remarquables auxquels une partie de la région est associée.

Une mosaïque qui bascule vers l'intensification

Aujourd'hui, la mosaïque paysagère se transforme sur une grande partie du Grand Est. Les cultures sont plus intensives, sur des parcelles qui laissent de moins en moins de place aux continuités écologiques. Il est important de prendre en compte ces espaces pour essayer d'enrayer ce phénomène de simplification paysagère. La place de l'arbre n'ayant pas encore totalement disparu, on y retrouve encore des massifs boisés.

Le paysage ouvert de l'agriculture intensive

La région agricole de Champagne se caractérise par de grands espaces agricoles ouverts qui s'étendent à perte de vue. Les horizons sont donc lointains et apparaissent infinis là où les cultures se succèdent les unes aux autres avec comme seule séparation les fossés et les chemins agricoles. Quelques forêts ponctuent ces étendues.



Une mosaïque qui bascule vers l'intensification

Le paysage ouvert de l'agriculture intensive

De l'agriculture qui tend à s'intensifier à l'agriculture intensive

Une mosaïque qui bascule vers l'intensification



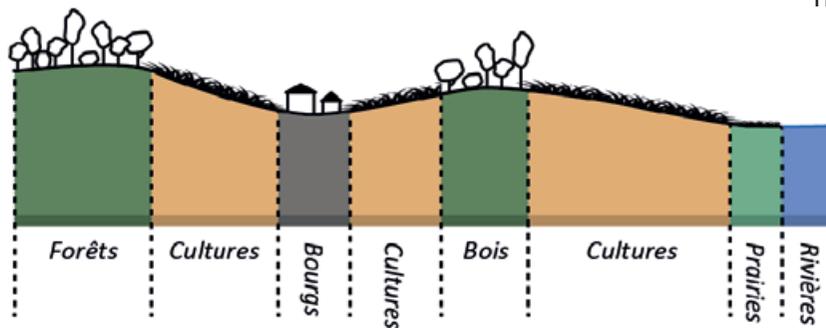
De nouveaux espaces de grandes cultures se développent et entraînent une **simplification** du paysage notamment par l'effet du **remembrement**.



Les prés et prairies sont progressivement **remplacés** par des cultures. De nouvelles couleurs **saisonnnières** apparaissent dans le paysage.



Le paysage est ouvert avec une place de l'**arbre** et des **haies** décalée sur les hauteurs ou les zones de fortes pentes. L'arbre reste cependant très présent et marque l'**horizon**.



Une mosaïque qui bascule vers l'intensification



Les **grands équipements agricoles** se multiplient. Ils sont souvent liés notamment à la recherche de transition énergétique. Néanmoins, on voit bien ici que la disparition de la **trame bocagère** ne permet plus d'intégrer ces aménagements ponctuels au sein du grand paysage. On assiste à un **mitage** progressif du paysage.



Une concentration de prairies permanentes se fait le long des cours d'eau dans les fonds de vallées humides.



Il y a absence de transition entre les **bourgs** et les espaces agricoles.



Le paysage s'appauvrit par la **disparition des arbres**.

De l'agriculture qui tend à s'intensifier à l'agriculture intensive

Le Paysage Dans Le Temps



La taille moyenne des parcelles tend ici à grossir, on observe une forte tendance à la simplification des paysages. *Comparer les photos aériennes à différentes époques aide à comprendre et détecter s'il y a dégradation ou simplification des paysages.*

De l'agriculture qui tend à s'intensifier à l'agriculture intensive

Le paysage ouvert de l'agriculture intensive



C'est un **paysage agricole très ouvert et simplifié** avec la répétition des cultures sur des parcelles souvent laniérées et à perte de vue.

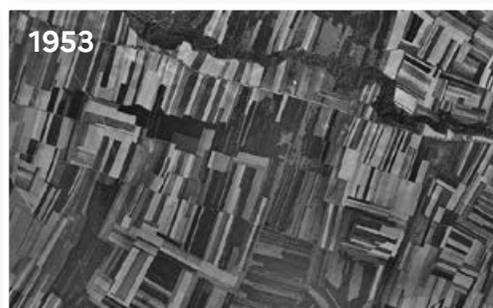


Le paysage en perte d'échelle avec des horizons lointains. Il y a un **appauvrissement du paysage** qui s'uniformise dans ces régions.



Les **villages** sont souvent organisés en village-rue et les bâtiments agricoles sont situés à proximité des lieux de vie. Les fermes isolées sont rares : il y a peu de mitage. Les bâtiments agricoles se situent en bordure de la commune.

Le Paysage Dans Le Temps



L'agriculture est une identité patrimoniale forte de ce territoire qui exploite ces terres depuis longtemps. La simplification du parcellaire, évidente ici, témoigne de l'essor de l'agriculture intensive.

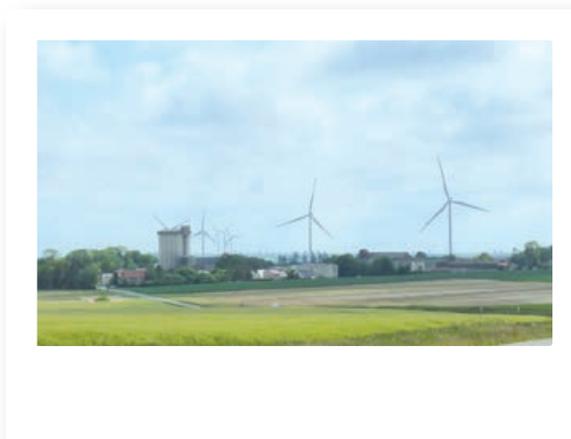
Comparer les photos aériennes à différentes époques aide à comprendre et détecter s'il y a dégradation ou simplification des paysages.

Le paysage ouvert de l'agriculture intensive

De l'agriculture qui tend à s'intensifier à l'agriculture intensive



Les haies ont pratiquement totalement disparu. Seuls les paysages d'eau et quelques bois cassent la **monotonie** des espaces et offrent un écrin de nature essentiel.

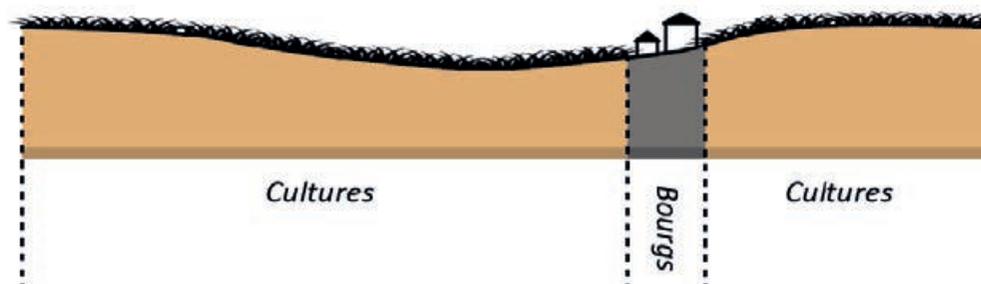


L'arbre isolé, le bosquet, qui faisaient office jadis de marqueur du paysage ont été remplacés par de nouveaux marqueurs industriels que sont les éoliennes et autres silos. Une nouvelle échelle est née, deux paysages cohabitent sans pour l'instant parvenir à dialoguer.



Carte de Cassini au niveau de Châlons-en-Champagne, XVII^e siècle, qui met en avant des espaces ouverts

Les **paysages ouverts** sont une caractéristique depuis des siècles, comme en témoigne la carte de Cassini.



Les motifs paysagers

- Les cultures
- L'absence de maillage écologique
- Les usages intensifs du sol
- Les horizons
- Les espaces ouverts
- Les villages groupés
- Les installations agricoles et agro-alimentaires

Les particularités locales

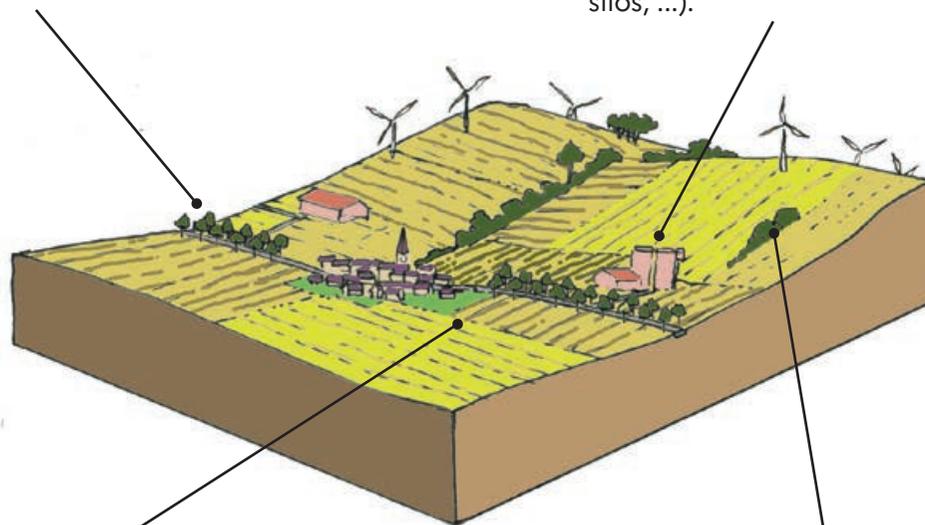
- PNR de Lorraine
- Camps militaires

Les points à améliorer

Conserver le patrimoine agricole de ces espaces qui crée l'identité de ces régions.

Maintenir et développer les alignements d'arbres le long des routes, ce sont des éléments structurants.

Intégrer les grands équipements agricoles dans le paysage (méthaniseurs, silos, ...).



Conserver ou restaurer un espace de transition entre les villages et la grande culture en travaillant sur les ceintures maraichères et arboricoles.

Réintroduire les haies à l'échelle du parcellaire.

Quelles actions pour conserver le paysage ?

Diversifier l'agriculture à travers différentes pratiques et modes d'exploitations

► *Projet transfrontalier sur l'agroforesterie dans la plaine du Rhin supérieur.*

Réintroduire des structures végétales dans le parcellaire agricole pour les rattacher à des trames existantes

► *Plan de relance avec le programme « Plantons des haies » en France*

Éviter les éléments hors d'échelle dans le paysage.

► *Démarche d'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le PNR de Lorraine*

Lutter contre l'artificialisation des sols en encourageant à la multiplication des espaces tampons

► *Soutien au développement et à la rénovation des vergers du Grand Est*

Protéger et valoriser les terres cultivables dans et à proximité des villes

► *Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) de Scy-Chazelles et Lessy*

Valoriser les paysages parcourus depuis les axes de communication

► *Le pastoralisme pour reconquérir un paysage dans la vallée de la Bruche*

Favoriser la diversité des paysages pour la biodiversité

► *Quelques moyens d'améliorer la biodiversité dans les vignes et vergers*

Mettre en avant l'importance des services éco-systémiques

► *La préservation des haies et du bocage dans le PNR des Ardennes*

Les PLU/PLUi sont des outils permettant de développer un projet de territoire, par le biais des OAP paysagères

Définitions

Agroécologie : Système de production qui s'appuie sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. L'agroécologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et renforce le rôle de la biodiversité comme facteur de production. (*Ministère de l'Agriculture*)

Agroforesterie : Mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres, des cultures ou de l'élevage ainsi que la présence de bandes enherbées. Elle permet d'aider et de multiplier les productions. L'agroforesterie peut se refléter dans les prés-vergers de la région.

Arbre isolé : Élément caractéristique et identitaire d'un lieu, il est un repère dans le paysage et il donne de la verticalité.

Bocage : Paysage agricole constitué de parcelles à échelle humaine, de formes irrégulières, délimitées par des haies et des arbres, souvent associé à des pâtures. L'habitat y est dispersé en hameau.

Clôture : Ici, elle fait référence aux limites des parcelles dédiées essentiellement aux activités de pâtures (bovins, ovins...), la clôture fait limite et paysage à travers sa forme, sa couleur, sa visibilité.

Fossé : En bordure de champs et cultures, il donne les limites de la parcelle, permet la gestion des eaux et la séparation entre deux zones.

Grandes cultures : Culture des céréales (blé, maïs,...), des oléagineux (colza, tournesol...), des protéagineux (soja,

pois...) et autres cultures mécanisées à grande échelle (betterave à sucre, pomme de terre...). En France, près des 2/3 des exploitations agricoles produisent des grandes cultures. (*APECITA*)

Haie : Structure végétale composée d'arbres et d'arbustes, permet un apport de biodiversité, marque la limite entre deux parcelles tout en étant un élément paysager participant au cadre de vie.

Lisière forestière : Zone de transition entre différents milieux, en particulier entre la forêt et un milieu ouvert (un champ, une prairie). La lisière offre de nombreux avantages (biodiversité, maillage écologique, ressources alimentaires).

Mitage : Éparpillement d'infrastructures, de zones d'habitat, de zones d'activité, dans des espaces initialement ruraux (forestiers ou agricoles). Le phénomène de mitage s'observe sous l'effet de fortes pressions foncières et/ou touristiques et en l'absence d'une réglementation d'occupation du sol suffisamment cohérente et contraignante. (*Géoconfluences, 2018*)

OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) : au sein du Plan Local d'Urbanisme (PLU, PLUi), les OAP expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.

Polyculture-élevage : c'est un système de production agricole combinant une ou plusieurs cultures (destinée(s) à la vente et/ou à l'alimentation des animaux) et au moins une activité d'élevage. Un tel système tend vers l'agroécologie quand les animaux sont alimentés par les

cultures et prairies, lesquelles sont fertilisées en retour par leurs déjections.

La polyculture-élevage peut se définir au niveau d'une exploitation agricole ou entre exploitations agricoles (au moins deux ou un collectif) se coordonnant pour la gestion de flux de matières (grain, fourrage, effluent) ou via une organisation économique (par ex. une coopérative) gérant ces flux.

Pastoralisme : Ensemble des activités d'élevage valorisant un pâturage extensif. Il y a une interdépendance entre l'éleveur, son troupeau et le milieu qu'il exploite.

Paysage : Partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. (Convention européenne du paysage, 2000)

Route paysage : Route discrète et finement positionnée par rapport au relief, qui offre des vues et des perceptions de qualité sur les différents paysages qu'elle traverse (Référentiel des paysages de l'Aube)

Site inscrit et site classé (au titre du code de l'environnement, articles L341-10 à 22) : ce sont des sites dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général du point de vue pittoresque, historique, scientifique, artistique ou légendaire. Le périmètre inscrit ou classé constitue une Servitude d'Utilité Publique.

Liste des abréviations

AB : Agriculture biologique

AOC : Appellation d'origine contrôlée

AOP : Appellation d'origine protégée

IGP : Indication géographique protégée

GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental

PNR : Parc naturel régional

Bibliographie - sitographie

- Appellations d'Origine Contrôlée et paysages, Institut National de l'Origine et de la qualité, 2006, 76 pages.
- Atlas des paysages de la région Champagne-Ardenne, Région Champagne-Ardenne, 2002, 280 pages.
- Atlas agricole régionale du Grand Est, Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, 2016, 94 pages.
- Les Ardennes: vers une politique du paysage, Agence Folléa Gautier, juin 2000, 239 pages.
- Le Grand-Est et ses paysages, enjeux. Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand-Est, janvier 2018, 27 pages.
- Les services écosystémiques des prairies, importance et stratégies de maintien. SOULAT J., CARRERE P. et BONSACQUET E., 2018, 24 pages.
- Observer, comprendre et préserver la biodiversité en Bassée Aubeoise, Programme Bassée Vivante, Association Nature du Nogentais, novembre 2014, 6 pages.
- Plan de paysage éolien, département des Ardennes, Direction Départementale de l'Équipement des Ardennes, Airele, Lecomte & Garnerone Paysagistes, octobre 2007, 119 pages.
- Référentiel des paysages de l'Aube, Direction Départementale des Territoires de l'Aube, Agence Folléa Gautier, octobre 2011, 265 pages.
- Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires du Grand-Est, Conseil régional du Grand-Est, novembre 2019, 265 pages.
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique de la région Champagne-Ardenne, Région Champagne-Ardenne, 2014, 4 tomes, 208 pages.
- Terroirs et qualité du Grand-Est, Chambre régionale d'agriculture Grand-Est, 2017, 12 pages.
- Transmission en agriculture 4 scénarios prospectifs à 2025, Rapport n°14035, Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux, janvier 2016, 118 pages.
- Vers la résilience alimentaire, faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires, Les Greniers d'Abondance, septembre 2020, 91 pages. En particulier les pages 30 à 34 et 50 à 59.
- AMAP Champagne Ardenne, <http://www.amapca.com/>
- Carte générale Grand-Est. http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1188/carte_globale_R44.map
- Chambre d'agriculture Grand-Est. Groupements d'intérêt économique et environnemental. 4 janvier 2021, <https://grandest.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/groupements-dinteret-economique-et-environnemental/>. Civam Oasis, CIVAM, <https://www.civam.org/civam-oasis/>
- Dessine-moi un paysage bio / Paysages et agricultures biologiques. vimeo.com, <https://vimeo.com/42195561>
- Géoportail. <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- Inventaire National du Patrimoine Naturel. <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, <https://agriculture.gouv.fr/>
- Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient - Grands Lacs de Champagne. PNR Forêt d'Orient. <https://www.pnr-foret-orient.fr/>
- Parc Naturel Régional des Ardennes. <https://www.parc-naturel-ardennes.fr/>
- Solidarité Paysans. <https://solidaritepaysans.org/>

Collection « Le Grand Est et ses paysages essentiels » :

▶ **volet 1 : « Paysages des cours d'eau »**

▶ **volet 2 : « L'horizon des côtes »**

▶ **volet 3 : « Paysages agricoles »**

▶ **volet 4 : « Les forêts »**

Équipe de rédaction

Valérie Chapellière, Thierry Douillard, Hélène Gaudin, Hervé Laurendeau,
Mona Le Fur, Flore Marchand, Bertrand Paulet, Samantha Philippe,
Christel Poinas, Guillaume Quemper, Marie-Amélie Simard, Anne Weisse

Crédits photographiques

DREAL Grand Est - Institut géographique national - Géoportail
Institut géographique national - Remonter le temps

Création - réalisation

Mona Le Fur, Marie-Amélie Simard, Méjane Mangenot

Date de parution

Juin 2024

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement Grand Est**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95 038
57071 METZ Cedex 03

Téléphone : 03 87 62 81 00

Contact : sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement**